

# QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL  
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN  
BIMESTRIEL

n° 22

NOVEMBRE 2018

De nombreuses autres informations sur : [www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS  
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE PRATIQUE  
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708  
Ont participé : Stephen Charlieu, Béatrice Gilliéron, Patrick Gilliéron, Marc Leroy, Nicole Meunier, Dora Surdeau.  
Directeur de la publication : Jean-Claude Kuentz - Impression : [www.burlet-graphics.fr](http://www.burlet-graphics.fr) - Graphisme : [www.sebastienbeauvilain.com](http://www.sebastienbeauvilain.com)

À LIRE

UNE AUTRE  
HISTOIRE D'EAU

P.4

LE GOÛT DE LIRE

P.10

CONCERT RITMY

P.14

NEAUPHLE DANS  
LA 1<sup>ERE</sup> GUERRE

P.16



QUOI DE NEAUPHLE ?

BULLETIN BIMESTRIEL n° 22 - NOVEMBRE 2018

# Édito



« Un peu d'esprit et beaucoup d'autorité, c'est ce qui a presque toujours gouverné le monde. » *C'est sans doute regrettable, mais, comme le notait Balzac, à tous les âges de notre vie, il faut au-dessus de nos têtes une autorité.*

*Si elle est tout à fait nécessaire dans notre ville, rien n'empêche d'y mettre de l'esprit. Et celui qui préside à notre police pluricommunale qui nous procure un nouveau service d'ordre, partagé certes avec trois autres communes, mais démultiplié, est bien pensé.*

*Outre le nombre d'agents (quatre) qui se distribuent la surveillance de notre territoire, les moyens dont ils disposent (voitures, boîtiers d'enregistrement automatique de contravention, caméra embarquée, radar de contrôle de vitesse...) leur permettent d'être efficaces. Par ailleurs, le coût de ce dispositif est à peine supérieur aux dépenses que nous engagions auparavant pour le maintien de l'ordre.*

*Mais ce qui est important, la vraie question, c'est ce que l'on attend de l'action de cette police municipale. Son annonce, sa présence quotidienne ont déjà permis de voir changer de mauvaises habitudes.*

*Ce que je souhaite, pour le bien de tous, c'est de constater moins d'incivilités. Par exemple, ne plus voir téléphoner au volant sans douter du danger, dépasser allègrement dans les couloirs de circulation étroits la limite généreuse de 50 km/h ou subir des stationnements périlleux...*

*Vous l'avez compris, et le chef de la brigade l'a démontré dans l'exercice de son office chez notre voisin, c'est faire appliquer la loi paisiblement, mais fermement. Avec esprit...*

**BERNARD JOPPIN**

*Maire de Neauphle-le-Château*

**NOUVEAU !** Pour les parents d'enfants scolarisés à Neauphle-le-Château, la nouveauté c'est le «Portail famille» qui permet désormais de planifier les activités de vos enfants : accueils de loisirs, cantine... Bientôt, il permettra même de régler directement ces frais.

Si vous n'avez pas encore votre identifiant et votre mot de passe ou si vous avez des difficultés à naviguer sur son site, n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil de Loisirs : [accueildeloisirs@neauphle-le-chateau.com](mailto:accueildeloisirs@neauphle-le-chateau.com)

## EN BREF



### EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Pour renforcer son attractivité auprès des entreprises soumises à la cotisation minimum de CFE (celles dont le chiffre d'affaires est compris entre 32 600 € et 250 000 €), la Communauté de Cœur d'Yvelines diminue le taux qui leur sera appliqué de près de 10%. Cette année, ces entreprises du territoire verront ainsi leur taux passer de 20,09% (inchangé depuis 2014) à 18,10%. Cette mesure classe Cœur d'Yvelines seconde intercommunalité au taux le plus faible dans les Yvelines.

### PAILLONS AVEC NOS FEUILLES...

Entre le sol et le milieu aérien, une litière de feuilles et de débris végétaux se forme dans les milieux naturels. Le paillage (ou « mulch »), c'est le compostage de la nature qui sait que le sol nu exclut la faune riche et active qui produit de l'humus...



Alors, pourquoi ne pas faire de même dans nos jardins? Pailler nourrit et protège les plantes tout en améliorant le sol. Enfin pailler évite le désherbage chimique en limitant la germination des plantes annuelles indésirables.

Il suffit d'étendre des couches de feuilles mortes, de préférence bien sèches, de 5 à 8 cm environ au pied des plantes, sur un sol ameubli, décompacté et désherbé, car le paillis n'empêchera pas la repousse des vivaces installées. Et c'est tout. Plus besoin de vous en occuper, la nature fera le reste. Et vous, des économies!

Vous pouvez pailler au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, au pied des rosiers, dans les jardinières et même autour des plantes en pot...



### ATTENTION-ÉCOLE

Sur l'avenue de la République, à moins d'une centaine de mètres du passage clouté vers les écoles, un nouveau panneau clignotant a été installé. Les radars qui mesurent dans les deux sens les vitesses des automobilistes sont maintenant parfaitement réglés et s'affichent en rouge dès que le 50 km/h a été franchi. Il vous semble que cela ne doit pas arriver souvent. Alors une suggestion : restez quelques instants à surveiller ces panneaux pour constater que le rouge



s'allume souvent et parfois à des vitesses incroyables. Preuve que les contrôles qui sont désormais régulièrement opérés (voir « Une ville bien policée ») ne sont pas inutiles...

### LA RENTRÉE

Elle s'est passée en douceur aux écoles de Neauphle-le-Château. À l'école maternelle des « Petites Fiches », dotée d'un tout nouveau et tout beau grillage, cinq classes rassemblent 132 enfants (en moyenne 26 enfants par classe). L'accueil de loisirs reçoit le matin entre 20 et 27 petits, le soir entre 58 et 70 et le mercredi une trentaine environ.

Avec 225 enfants (de 20 à 27 enfants par classe), l'école élémentaire « Émile Serre » a pu conserver encore cette année ses 9 classes. L'accueil de loisirs reçoit le matin entre 30 et 33 élèves, le soir entre 84 et 97 et le mercredi une cinquantaine environ. Au restaurant des enfants (plus de 80 pour les deux écoles), on sert désormais quatre plats (entrée, plat protéiné, légume et enfin dessert ou produit lacté). Pour les enfants, le repas est pris plus simplement. Il y a moins de gâchis. Un plat bio est servi par semaine. Un repas végétarien est aussi à l'étude. Toutes ces questions feront l'objet d'un débat à la Commission « Menu ».

# UNE AUTRE HISTOIRE D'EAU : LA NÔTRE

AUJOURD'HUI, L'EAU EST SI COURANTE À NOS ROBINETS, COMME TRUITE DANS UN TORRENT DE MONTAGNE, QUE L'ON N'Y PRÊTE GUÈRE D'ATTENTION. ET POURTANT, C'EST UN PRODUIT SENSIBLE, QUI A UN PRIX, QU'IL FAUT GÉRER, DOMESTIQUER, DISTRIBUER.

POUR NOTRE USAGE, CE RÔLE ÉTAIT CONFIE DÉPUIS 1973 À UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL : LE SIEMM. IL DOIT DISPARAÎTRE EN 2020. COMMENT S'EST-IL CRÉÉ ? À QUOI SERT-IL ? DEVONS-NOUS REDOUTER SA DISPARITION ?

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de quatre élus :  
Laurence Bâcle, présidente  
et adjointe au maire de Villiers-Saint-  
Frédéric; Sylvain Durand,  
maire de Villiers-Saint-Frédéric;  
Philippe Leblond, premier adjoint  
au maire de Neauphle-le-Château;  
Jean-Pierre Jullien, adjoint au maire  
de Neauphle-le-Château.

À ces questions, voici quelques réponses et autres éclairages...

## UN HISTORIQUE

Depuis la Révolution française et par une loi de 1790, il revient aux communes de veiller à l'alimentation en eau potable de leurs habitants. Au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il s'agissait principalement de surveiller les puits et les cours d'eau auxquels les résidents allaient puiser l'eau. « Si Neauphle m'était conté<sup>1</sup> » nous rapporte les voyages des habitants du plateau Haut vers les sources du Bas, les seaux plongés dans les mares du Vivier à Villancy, de Saint-Martin ou de Chatron ou l'histoire du puits artésien et mécanisé que mit en place monsieur Lapostolle en 1886 pour son usine de Grand-Marnier, mais que la municipalité radicale refusa de partager... Bien des péripéties qui démontrent que l'eau, pour les Neauphléens dont la tête approche les nuages, était jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une préoccupation quotidienne et que son usage mobilisait, force et temps.

## UNE ADMINISTRATION

Pour faire face à leur responsabilité de production, de distribution et d'assainissement<sup>2</sup>, les communes, surtout quand elles sont de petite taille, délèguent leur responsabilité à des Syndicats. Agissant dans un cadre intercommunal, ils disposent de finances et de compétences suffisantes pour construire les canalisations, les entretenir et distribuer l'eau potable. Ces regroupements ont alors le choix soit de la régie soit de la délégation.

La « régie » signifie que les services de l'eau sont assurés directement par la collectivité territoriale avec son propre personnel. Elle finance alors les équipements nécessaires. Ayant une totale maîtrise de ces services et de leur gestion, elle se rémunère directement auprès des usagers.

La « délégation » consiste à confier par contrat à une entreprise privée la gestion du service public de l'eau. Ces contrats peuvent être de concession (l'entreprise finance et réalise les équipements et en assure l'exploitation); de gérance (l'entreprise agit sous les ordres de la



Le château d'eau  
s'offre des vacances

collectivité) ou d'affermage, forme de délégation aujourd'hui la plus courante : le syndicat finance les équipements, mais l'exploitation est confiée à l'entreprise privée. Elle va de l'approvisionnement en eau potable jusqu'à la facture auprès des consommateurs. Dans tous les cas, la propriété des réseaux reste aux communes, par cohérence au fait que la gestion de l'eau leur a toujours été décentralisée.

## LE SIEMM

C'est vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que le village de Neauphle-le-Château s'est doté de canalisations et c'est en 1973 que le « Syndicat Intercommunal des Eaux de la Mauldre Moyenne » (SIEMM) a été créé par Villiers-Saint-Frédéric et Neauphle-le-Château pour distribuer l'eau potable aux habitants de ces deux villes.

Pour une gestion économique<sup>3</sup> et efficace, le SIEMM a choisi l'affermage. Il a été confié à la Lyonnaise des Eaux, devenue en octobre 2016 Suez. Son contrat a été récemment renouvelé après un appel d'offres.

À l'origine, l'eau provenait de deux « champs captants » tous proches. Une source était située à Cressay, l'autre au pied du plateau de Neauphle-le-Château, à l'emplacement actuel du centre commercial du Pontel. Si l'eau de Cressay est toujours puisée, celle du Pontel...

## UNE CATASTROPHE

Cette source, au pied du plateau de Neauphle-le-Château, a été définitivement condamnée, en 1996, par une pollution infime, mais suffisante de quelques litres de pétrole que la station d'essence, propriété du supermarché, a laissé s'y échapper. Si l'eau en est saine, le goût de cette source en est irrémédiablement gâté et malgré sa dépollution, elle a été déclarée impropre à la consommation.

Loin de se contenter d'excuses, le Président du SIEMM de l'époque, Michel Faure, a poursuivi en justice la surface commerciale qui n'a pas surveillé ses cuves avec tout le soin exigé. Alors que beaucoup déclaraient le combat perdu d'avance, l'enseigne, au bout de longues

procédures tenues avec persévérance par notre ancien maire, a été jugée responsable du désastre et a dû verser une forte indemnité en compensation du préjudice, réel et irrémédiable.

Cette somme importante a constitué un fond de réserve dont le SIEMM s'est servi pour modérer le prix de l'eau malgré les investissements nécessaires et constants (renouvellement des conduites, remplacement de tous les anciens branchements au plomb, démolition future du château d'eau de Neauphle-le-Château, entretien des canalisations, évolution des compteurs...)

## L'UTILITÉ DU SYNDICAT

À l'heure de la pollution du Pontel, afin qu'aucun habitant ne manque d'eau, il a fallu trouver, en urgence, une alimentation de secours. Elle a été choisie avec l'appui de la société privée en contrat de fermage. Actuellement, l'eau n'est plus directement pompée, mais « achetée ». Et c'est très bien ainsi, car nous profitons d'un maillage extraordinaire qui relie des régions entières et les interconnecte. Ainsi, la défaillance d'une source, d'un canal de distribution, est très rapidement compensée au sein de ce vaste réseau. C'est ainsi que la notion de décentralisation de l'eau potable, constatée et consolidée par les législateurs de la Révolution, se trouve en quelque sorte contredite.

**[...] depuis le 1<sup>er</sup> juillet de cette année, notre eau est « décarbonatée »...**

Aujourd'hui, notre eau provient de l'usine Suez de Flins-Aubergenville qui, depuis le 1<sup>er</sup> juillet de cette année, est « décarbonatée » c'est-à-dire soulagée d'un bon pourcentage de calcaire dans l'eau. Cela diminue ainsi les corrosions provoquées par l'entartrage aussi bien pour nos installations particulières que pour le réseau général.

Tout cela met en lumière l'utilité du Syndicat qui, dans sa supervision, apporte la compétence de ses membres et la représentativité de

## POURQUOI DÉMOLIR LE CHÂTEAU D'EAU ?

Édifié à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il ne peut contenir que 120 000 m<sup>3</sup>. Savez-vous ce que cela représente en termes de consommation ? Une journée seulement ! Il n'est plus en service depuis juillet 2012 et, compte tenu du maillage du Syndicat, son appoint en secours est inutile.

La décision de le « grignoter », c'est-à-dire de le déconstruire sans explosion, a été prise et votée en 2012. La consultation menée en 2018 sur sa démolition a été fructueuse puisqu'elle a permis de choisir un maître d'œuvre, mais trop tardive pour être entreprise cette année. Le chantier de la destruction débutera à la mi-juin 2019 et sera achevé fin août.

nos besoins. Michel Faure, on l'a vu, fut un Président extrêmement pointu sur la technique hydraulique et la négociation. Et ce, quasiment jusqu'à ses derniers jours. Il a transmis son savoir à l'actuelle Présidente, Laurence Bâcle. Elle va porter dans les mois qui viennent une lourde tâche. Celle de fermer le SIEMM en 2020 et déléguer le service public de Villiers-Saint-Frédéric et de Neauphle-le-Château à un autre Syndicat. Dans l'attente, le Conseil d'administration a voté pour le budget 2018 de mettre la part du SIEMM à zéro sur les prochaines factures afin que ce soient les utilisateurs du SIEMM (vous, nous...) qui bénéficient d'une part des réserves financières qui restent au Syndicat.



### ADOUCCISSEUR ET EAU DÉCARBONATÉE

Si vous avez équipé votre maison d'un adoucisseur, la question de son maintien en fonction peut se poser. Les professionnels vous diront qu'il faut le conserver et le faire régler. La «décarbonatation» se fait sur un niveau moyen à la fois pour ne pas priver l'eau des sels minéraux indispensables et pour contenir le coût de l'opération à un niveau raisonnable. Votre adoucisseur, finement ajusté, complètera parfaitement l'élimination du tartre. De plus, il vous coûtera moins cher, car il consommera moins de sel.

### LA FACTURE

Elle n'est guère compliquée et se décline en trois chapitres. Le premier volet est celui de la distribution de l'eau. C'est là que porte l'action du SIEMM dont la part syndicale est très faible. Le prix de 1,3223 € est celui du mètre cube fixé par le SIEMM après discussion avec Suez. Le second, «Collecte et traitement des eaux usées» concerne un autre syndicat, le SNIARC. Son montant, sauf fuite avérée s'étant produite dans la terre en dehors de tout circuit de retour, suit généralement votre consommation d'eau, augmenté d'une redevance forfaitaire. Enfin, la partie «organismes publics» rémunère les investissements pour la protection des ressources, la lutte contre les pollutions et les travaux de modernisation des réseaux. À cela s'ajoute votre abonnement...

Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud, le SMGSEVSC en un mot. Et le SYRIAE, autrement dit le Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau.

Le premier, le SMGSEVSC, a une très noble origine : l'alimentation des grandes eaux du château de Louis XIV par la machine de Marly. Aujourd'hui qu'il a remis cette machinerie incroyable au musée, il dessert 450 000 habitants, 5 villes dans les Hauts de Seine et 27 dans les Yvelines. Le second, le SYRIAE, est basé à Béhoust. Il gère la distribution d'eau pour 52 communes des Yvelines, possède 900 km de canalisations et dessert environ 110 000 habitants.

### LE FUTUR

La décision de rallier l'un ou l'autre est en débat. L'enjeu est bien évidemment le prix de l'eau. Plus les volumes sont importants, plus il peut baisser. Mais il est aussi de faire entendre, dans un grand ensemble réunissant des intérêts qui peuvent être contradictoires, l'expression de nos besoins et de nos souhaits. La sagesse gestionnaire des deux villes saura sans aucun doute nous sortir de cette épreuve avec succès et profit. L'heure est décidément partout, toujours, aux regroupements, aux «économies d'échelle». L'eau, si courante qu'elle soit, n'y échappe pas. ■

### L'EFFET NOTRE

En 2015, pris d'un soudain vertige devant le puzzle à 1 000 pièces que constituent les syndicats de tous genres (ils employaient alors 10 000 agents brassant près de 18 milliards d'Euros), le gouvernement de l'époque a voulu «repenser les compétences» et rattacher la plupart à de grosses intercommunalités. Si beaucoup restent sceptiques sur l'efficacité de la loi NOTRE sur la réduction des dépenses, on peut regretter que de petits syndicats qui ne coûtent pas soient obligés de céder leur activité... Mais voilà, en 2020, le SIEMM devra se fondre dans un plus gros syndicat de gestion de l'eau.

### LES CANDIDATS

Le choix, forcément limité aux frontières de nos territoires, ne peut se faire qu'entre deux syndicats, l'un et l'autre tout aussi désireux d'absorber le SIEMM : le Syndicat

1. Dans le chapitre «Géographie rurale et urbaine», de la page 72 à la page 78. Passionnant ! 2. L'assainissement des eaux usées a été confiée au SNIARC, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle-le-Château. 3. Le SIEMME ne compte qu'un conseil d'administration et s'attache à temps partiel une secrétaire et une comptable.

DÉTAIL DE NOTRE FACTURE	PRIX UNITAIRE HT
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>	
<b>CONSOMMATION</b>	
Part Suez Eau France	1,3223 €
Part Syndicale Eau Mauldre Moyenne	0 €
Part Agence de l'Eau préservation ressource	0,08 €
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES</b>	
<b>CONSOMMATION</b>	
<b>Part Syndicat de la Région de Neauphle</b>	
T1 du 29/03/2017 au 13/09/2017	1,2290 €
T2 du 29/03/2017 au 13/09/2017	1,5516 €
<b>COLLECTE</b>	
Redevance forfaitaire assainissement coll. du 01/10/2017 au 31/03/2018	24,53 €
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>	
<b>AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE</b>	
Redevance Modernisation Réseaux de Collecte du 29/03/2017 au 13/09/2017	0,30 €
Redevance Pollution du 29/03/2017 au 13/09/2017	0,42 €

# CONSEIL MUNICIPAL

Vous pouvez lire les comptes rendus officiels, notamment celui du 8 octobre 2018, soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la mairie : [www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Hana, Nadine, Agnès Delettre  
née le 15 juillet 2018 à Versailles (78)

Nikita, Jacquie, Valentina Alekseeva  
Meunier, née le 15 juillet 2018 à  
Rambouillet (78)

Marcel, Gaspard, Jules, Vincent Biotreau  
né le 19 juillet 2018 au Chesnay (78)

Camille, Danièle, Jane Delannoy  
née le 23 juillet 2018 au Chesnay (78)

Léo, Minissel Tumbarello né le 31 juillet  
2018 au Chesnay (78)

Jaheim, Pharel, Curtis Bouf né le 6 août  
2018 au Chesnay (78)

Gabriel, Philippe, Julian Alvarez Jean  
né le 6 août 2018 au Chesnay (78)

Antoine, Thomas Hourcade  
né le 7 septembre 2018 au Chesnay

Louise, Maria Grincourt Barhona  
De Freitas née le 06 septembre 2018  
au Chesnay (78)

Miguel Soares Teles né le 11 septembre  
2018 à Poissy (78)

Thylio Bergia né le 27 septembre 2018  
au Chesnay (78)

### MARIAGES

Dominique Paul Marand et Belinda  
Anne Bauldie — mariage célébré le 28  
septembre 2018.

### DÉCÈS/TRANSCRIPTIONS :

René Pierre Bourassin, né le 20 janvier  
1930 à Ris-Orangis (ESSONNE) — décédé  
le 24 juin 2018 à Jouars-Pontchartrain (78)

Jean-Claude, Yves, Marcel Moreau  
né le 20 février 1947 à Versailles (Yvelines)  
— décédé le 9 juillet 2018 à Paris 5<sup>ème</sup>

Gérard Mazeau né le 13 avril 1951  
à Paris 18<sup>ème</sup> — décédé le 27 juillet 2018  
à La Verrière (78)

Claude, Marcel, François Margelin  
né le 18 mai 1946 à Versailles (78) —  
décédé le 26 septembre 2018 à Plaisir (78).

## URBANISME

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

22, rue du 8 mai 1945 : remplacement grillage et portail — non-opposition le 13/07/18

3, place aux herbes : pose de deux châssis de toit — non-opposition le 18/07/2018

55, grande rue : ravalement, peinture volets — non-opposition le 23/07/2018

2/4, rue Marius Minnard : ravalement, peinture boiseries —  
non-opposition le 25/07/2018

11, rue Louis de Cossé Brissac : modification aspect extérieur —  
opposition le 25/07/2018

46, avenue de la République : extension, modification façade —  
non-opposition le 30/07/2018

5, rue du jeu de Paume (lot B) : transformation d'une annexe en logement —  
non-opposition le 30/07/18

74, avenue de la République : changement de deux fenêtres —  
non-opposition le 22/08/2018

61, route de Chevreuse : création d'une serre — non-opposition le 27/08/2018

22, rue Louis de Cossé Brissac : transformation fenêtre en porte-fenêtre —  
non-opposition le 29/08/2018

61, route de Chevreuse : palissade — non-opposition le 04/09/2018

19, grande rue : ravalement façade, changement menuiseries et volets —  
non-opposition le 11/09/2018

36 bis, rue de Villancy : clôture mitoyenne — non-opposition le 11/09/2018

51, rue Saint-Nicolas : ravalement dépendance — non-opposition le 19/09/2018

22, place aux herbes : remplacement d'une porte par une fenêtre et changement  
de fenêtres — non-opposition le 21/09/2018

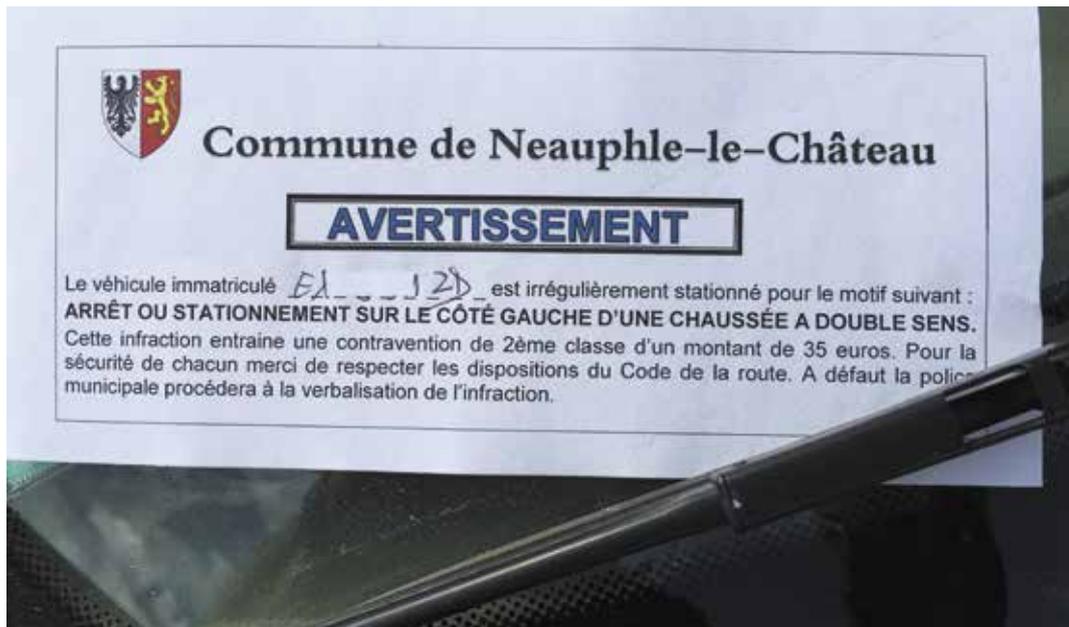
7, rue Marius Minnard : réfection clôture sur rue — non-opposition le 27/09/2018

4, sente des jardins : ouverture d'un mur en pierres, pose d'un portail —  
opposition le 08/10/2018



### REMANIEMENT

Tout a une fin. Même le remaniement cadastral, commencé en 2015 ! Après une première phase mi-octobre d'envoi des relevés parcellaires aux propriétaires de terrain pour lesquels les géomètres ont introduit des modifications ; après une deuxième phase d'affichage des plans minutes à la mairie du lundi 22 octobre au samedi 27 octobre, la troisième phase vous permettra de poser directement vos questions aux géomètres chargés du remaniement. Ils vous recevront du lundi 19 novembre au samedi 24 novembre, dans la Salle du Conseil, aux horaires d'ouverture de la mairie. Vous pourrez ainsi leur poser toutes vos questions, comprendre les modifications qu'ils ont décidées sur votre terrain et en discuter.



# UNE VILLE PLUS POLICÉE

LES RAYONNAGES DES BIBLIOTHÈQUES, DANS LEURS SECTIONS PHILOSOPHIE OU DROIT, REGORGENT D'ÉCRITS SUR LES RÈGLES QUE LES SOCIÉTÉS HUMAINES DOIVENT IMPOSER POUR FONCTIONNER HARMONIEUSEMENT. UN GRAND HUMANISTE DES LUMIÈRES A MÊME DISSERTÉ LONGUEMENT, JUDICIEUSEMENT SUR LEUR « ESPRIT ».

MAIS IL NE SUFFIT PAS DE LES DÉFINIR, DE LES ÉDICTER ET DE LES PARTAGER, CE QUI REPRÉSENTE DÉJÀ UN GROS TRAVAIL, IL FAUT LES FAIRE RESPECTER. DANS LE « MEILLEUR DES MONDES POSSIBLES » AUQUEL CANDIDE ASPIRE, LES CITOYENS LES ACCEPTENT ET LES APPLIQUENT SANS DISCUTER.

Mais voilà, le possible n'est pas plus universel que la candeur. Alors, à regret, il faut aussi savoir sévir, réprimer, sanctionner... Nous vous avons longuement raconté le choix de Neauphle-le-Château qui a voulu mutualiser sa « force de l'ordre » avec Jouars-Ponchartain<sup>1</sup>. Depuis le début de l'été, elle est effective. Voyons comment...

## LA PRIORITÉ.

Puisque le maire est l'officier de police judiciaire chargé de maintenir l'ordre public, c'est à lui et à lui seul, que revient la détermination de l'axe prioritaire de l'action des policiers municipaux. Celui qu'il a retenu est celui de la sécurité. Les policiers communaux que vous voyez dans nos rues ont reçu des consignes très strictes en ce sens et portent les mesures répressives qu'ils peuvent appliquer sur tout ce qui concerne très directement ce qui nous met en danger.

## CE QUI EST SANCTIONNÉ...

Évidemment, parce qu'elle représente un danger vital, la circulation automobile est la première visée.

Vous aurez sans doute remarqué que la police municipale est présente aux trois moments importants de l'entrée et de la sortie des élèves autant pour l'école élémentaire que pour la maternelle. Perdez l'habitude de poser votre auto n'importe où afin d'accompagner vos bambins. Même un simple arrêt à proximité des écoles, toujours en surveillance Vigipirate, fera l'objet d'une contravention.

Mais elle agit aussi sur les stationnements indéliçats sur les trottoirs, dans les carrefours. De même la police municipale fait la chasse au stationnement sur le côté gauche de la circulation. À priori, vous pouvez vous demander ce qu'il y a de gênant à se glisser dans une place enfin libre même si elle n'est pas le bon sens. C'est simple :

sortir de ce stationnement (ou même d'un simple arrêt) avec une visibilité forcément limitée est très dangereux. Beaucoup d'accidents se sont produits et le Code de la Route sanctionne désormais ce contresens d'une amende de 35€.

De même, le téléphone au volant provoque de nombreux accidents, parfois mortels. Soit dus à des conversations soit à d'insensés pianotages de SMS. Aucune indulgence n'est tolérable. Alors, un bon conseil : enclenchez sur votre téléphone la fonction « ne pas déranger en voiture »...

Tout cela n'est pas vraiment un tri dans les articles du Code de la Route. Mais maintenant tout ce qui peut causer un accident sérieux fait l'objet de la sanction prévue par ce code sécuritaire. Et attention aux voitures tampons ou aux épaves délaissées en stationnement. Deux « ventouses » ont pris récemment le chemin de la fourrière et leurs propriétaires subissent les poursuites pénales que ces abandons font encourir.



## AU-DELÀ...

Il devenait urgent de mettre de l'ordre dans nos mauvaises habitudes<sup>2</sup>. Cet été, ce que Neauphle-Hebdo a relaté, la police municipale a agi en urbanisme et dans les affaires de voisinage qui touchaient à notre sécurité.

Une intervention a donné lieu à un rapport qui a suffi pour que le propriétaire concerné rectifie et entre dans la conformité. Dans l'avenir, sachez que si vous entreprenez des constructions hasardeuses, différentes du permis qui vous a été délivré ou pire sans permis, ces travaux fautifs seront redressés et vous en porterez toutes les conséquences financières.

Dans plusieurs quartiers de Neauphle-le-Château, des végétations débordantes sur le domaine public ont été constatées et les propriétaires ont été informés qu'ils devaient y remédier. Par exemple, des buissons recouvraient un panneau « STOP » ce qui était extrêmement critique. Faut-il rappeler que la municipalité peut envoyer une entreprise procéder à ces élagages qui seront facturés par le fisc ? L'action de la Police municipale sera plus douce puisque les auteurs de nuisances seront d'abord avertis et invités à réparer les

débordements de leur végétation.

Sachez enfin que les autorisations pour pose d'échafaudages, dépôts de bennes, de neutralisation de stationnement comme de travaux de voirie, sont désormais à formuler directement au bureau de la Police municipale<sup>3</sup>.

## FINI DE RIRE ?

L'article qui annonçait la nouvelle Police municipale se concluait par : « *Un peu plus de képis et de bâtons blancs permettra sans doute de voir les lois mieux appliquées* ». Et il faut reconnaître que beaucoup de Neauphléens étaient en attente d'un renouveau d'autorité.

Vous l'avez constaté par vous-même : pas de bâton, pas de képi. Mais des rappels à l'ordre et de nécessaires verbalisations. Tout cela pour notre sécurité et, au fond des choses, des relations entre nous plus sereines, plus agréables.

Ce n'est pas l'action de la Police municipale qu'il faut regretter. C'est le fait qu'il en faille une puisque, de nous-mêmes, sans crainte de pénalité, nous nous comportons comme de vilains gamins... Ce ne sont pas les trottoirs qui nous diront le contraire, couverts d'immondices laissés par de charmantes bêtes à quatre pattes, promenées par des maitres incorrects. Mais quand la peur de l'amende aura éliminé les causes des plus gros dangers, l'action de la police municipale pourra s'étendre dans d'autres domaines moins périlleux (comme le respect de la zone bleue avec le disque réglementaire<sup>4</sup>) et combattre les incivilités. Et comme l'auraient crié nos garde-champêtres : « Qu'on se le dise » !

1. Voir « Quoi de Neauphle » numéro 20 page 14.
2. l'auteur de ces lignes n'ayant pas fait autrement que ses lecteurs, ne les juge pas...
3. Pour contacter la Police municipale : 01 34 91 01 15
4. Il est en vente dans les bureaux de tabac et...

## UN COUP DE GUEULE

Le rapport à ce que nous impose la loi est de plus en plus discuté, de moins en moins facilement accepté. Le « 80 Kilomètres/heure », quelle affaire, nous donne une bonne matière à réflexion. Affrontant des centaines de milliers de gens en colère et même des présidents de conseils départementaux debout et en écharpe, Pierre Arditi a fait entendre, avec sa belle voix ronde, un tout autre discours... « *Des gens disent : Moi je ne le respecterai pas, non, c'est encore pour prendre du fric. Qu'est-ce que c'est que ce discours à la con ! C'est un foin absolument invraisemblable sur une mesure d'un élémentaire bon sens ! Ça ne change pratiquement rien, à moins de faire un trajet de 10 000 kilomètres — ce qui ne peut pas arriver —, sur le temps de voyage d'un point à un autre. Pourquoi une telle levée de boucliers comme si, tout à coup, on était attaqué dans nos libertés les plus chères ? La liberté la plus chère, c'est de pouvoir dire ce que je dis en ce moment, sans être mis en taule.* »



# LE GOÛT DE LIRE

**C'EST DANS UNE ATMOSPHÈRE LUMINEUSE, CALME ET PROPICE À LA LECTURE QUE MAGALI SERRE ACCUEILLE DEPUIS SEPT ANS MAINTENANT LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DANS SA BIBLIOTHÈQUE.**

L'OCCASION DE LEUR RACONTER DES HISTOIRES ET DE LEUR TRANSMETTRE SON AMOUR POUR LES LIVRES.

**Aller à la bibliothèque de Magali est toujours un plaisir pour les enfants. Ce petit créneau d'une demi-heure casé entre du français, des mathématiques ou de l'histoire est un moment de loisir et de liberté pour chacun. L'occasion de s'évader dans un monde imaginaire et d'en emporter un morceau chez soi.**

En effet, Magali ne se contente pas de tenir un registre d'emprunts et de retours, elle se transforme en conteuse le temps d'une histoire et captive ses auditeurs grâce à ses talents de comédienne développés quand elle prenait des cours de théâtre. Alors, le livre prend vie sous les regards ébahis et les bouches bées.



La lecture à haute voix, les mimiques et les intonations fascinent tout ce petit monde. Chacun se prend au jeu, du CP au CM2. Chacun découvre l'histoire avec passion et attention. Et comme un livre pour enfant, ce n'est pas que du texte, Magali leur parle de l'auteur, de l'illustrateur, du coloriste afin

de comprendre tout le travail de création derrière l'histoire. Cela ouvre un débat, une discussion, une réflexion...

Dans tous les cas, un échange ouvert et constructif. Évidemment, la bibliothèque sert aussi à emprunter des livres et comme Magali commence à bien connaître les goûts de chaque enfant, elle peut les conseiller et les orienter vers telle ou telle lecture, telle ou telle nouveauté.

Tous les supports sont bons pour attirer ces jeunes lecteurs. Romans, nouvelles, bandes dessinées, documentaires, magazines, mangas, albums...l'important est de tourner les pages à la découverte de l'inconnu et de découvrir de nouvelles choses. Magali prend soin d'éviter qu'un enfant emprunte toujours le même livre même s'il en a le droit. Le but étant d'ouvrir son esprit, d'élargir ses goûts et ses envies, de varier ses plaisirs aussi! Chaque année, aux 1 200 références existantes, s'ajoute une cinquantaine de nouveaux ouvrages afin de pouvoir satisfaire tout le monde et éviter que certains se lassent, surtout les CM2 qui fréquentent la bibliothèque depuis quelques temps déjà. Les enfants peuvent même suggérer des achats.

La mairie alloue un budget de 500€/an afin d'acheter de nouveaux livres mais aussi tout le matériel nécessaire à leur entretien. À force de manipulation, les livres s'abiment, les pages s'arrachent et se déchirent, le scotch devient rapidement leur meilleur ami. Quelques livres disparaissent aussi, oubliés dans des cartables tête en l'air.

La bibliothèque participe au « Festival du livre » en fin d'année. Cette manifestation permet de promouvoir la lecture et la culture dans les écoles. Une sélection de livres y est exposée et les parents peuvent les acheter. Un pourcentage de la vente est reversé sous forme de livres neufs à la bibliothèque. C'est l'occasion pour les enfants de repartir avec de jolies histoires et pour les stocks de se refaire un peu.

**[...] si vous avez des enfants qui ont grandi, que leurs anciens livres dorment dans un grenier, sachez que Magali les récupère volontiers.**

Tout est bon pour faire grandir la bibliothèque. Même les dons ! D'ailleurs, si vous avez des enfants qui ont grandi, que leurs anciens livres dorment dans un grenier, sachez que Magali les récupère volontiers.

Si la plupart des enfants Neauphléens ont une famille de lecteurs qui leur facilite l'accès aux livres, le créneau de bibliothèque est, pour certains d'entre eux l'unique occasion de se plonger dans la lecture. Bien sûr, il existe la « Bibliothèque pour tous » à la MJP<sup>1</sup> et le réseau de médiathèques « au fil des pages 78 »<sup>2</sup> dans les villages alentours mais il faut faire la démarche de s'inscrire et leur adhésion est payante bien que la somme demandée soit modique.



Alors, la bibliothèque de l'école reste l'accès privilégié des enfants à la lecture de loisir. Et comme rien ne remplace une jolie histoire racontée par Magali, pourquoi s'en priveraient-ils ? Pour notre conteuse-bibliothécaire la plus belle récompense est un rire d'enfant ; soyez donc sûr qu'avec elle, chaque histoire commence par « Il était une fois... » et se termine par un fou rire !

1. « Bibliothèque pour tous » ouverte les mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 17h, les samedis de 10h à 12h et pendant les vacances scolaires (sauf Noël) le mercredi de 17h à 18h30. Tarifs : 19€/famille, 8€/jeune, 15€/adulte. Contact : 01.34.89.02.82
2. « Au fil des pages 78 » : toutes les infos sur <http://www.aufildespages78.fr/>



## À FAIRE À 16 ANS

**En cette fin d'année, un petit rappel pour les étourdi(e)s :** le recensement pour la journée défense et citoyenneté est obligatoire pour tout jeune français âgé de 16 ans afin d'être convoqué à cette fameuse journée et être automatiquement inscrit sur les listes électorales à ses 18 ans.

Les démarches se font à la mairie du domicile en présentant une carte nationale d'identité et le livret de famille. Le justificatif de domicile n'est plus obligatoire. Le recensement peut également se faire en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/> \*  
\*Toutes les infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

### MAIS KIDONKISSÉ ? LE PETIT JEU POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PERSONNEL COMMUNAL



Dans ce numéro, vous devez trouver le nom de cet éternel adolescent qui pratique des loisirs de « djeuns » malgré son âge « avancé ». Le fait qu'il soit jeune papa d'une grande famille doit y être pour quelque chose. Enfant, il a vécu sur le continent africain, au gré des déplacements de son père militaire. Lui-même

est passé par la Légion Étrangère pour canaliser ses débordements de « trouffion ». Cela lui valut d'être envoyé en Polynésie pendant les essais nucléaires français.

Grand sportif, il pratique le surf, le surf-skate, la planche à voile et de multiples sports de combat.

Amateur d'art et de musique classique, ce fervent religieux pratiquant n'aime pas les anglicismes dans la langue française, d'ailleurs, il ne parle pas anglais.

Tous les enfants ayant fréquenté l'école de Neauphle connaissent les règles du jeu cowboys et indiens grâce à lui...c'est donc une évidence, il s'agit de...



**SOLUTION DU KIDONKISSÉ PRÉCÉDENT :** suite aux indices du dernier numéro, vous avez deviné qu'il s'agissait de Marta Antunes Figueiredo, joyeuse animatrice du centre de loisirs.

### ARRÊTS SUR IMAGES

Vous avez loupé le bus pour le lycée, vous n'avez pas encore le permis de conduire ou tout simplement pour organiser vos déplacements locaux, ayez le réflexe « Rezo Pouce » !

Comme vous le montrent ces photos, les 3 arrêts du Rezo Pouce se situent rue Marius Minnard (face à la Poste), avenue de la République (face à la Maison médicale Sainte-Apolline) et route de Saint-Germain (côté cimetière). L'application « Rezo Pouce » est téléchargeable gratuitement sur Play Store ou Apple Store.



# Y'A QU'À LE DIRE

## AU LIEU DE MAUGRÉER DANS VOTRE COIN, ÉCRIVEZ-NOUS SANS TABOU :

[communication@neauphle-le-chateau.com](mailto:communication@neauphle-le-chateau.com)

### LE TRI !

*Je suis furieuse. Depuis que j'ai lu votre article «AU CŒUR DU SIDOMPE», je m'aperçois que tout le tri que je faisais avec les emballages portant la double flèche était inutile : ils ne sont pas recyclés !* Michèle

C'est vrai ! Et vous dire que beaucoup de produits «à recycler» sont envoyés pour les faire traiter aux quatre coins de la planète (dont les capsules de café...) ne calmera pas votre fureur ! D'ailleurs, la Chine n'en veut plus. C'est bien joli de nous inciter constamment à faire le tri... Si derrière, rien ne se fait, il y a de quoi rager !



### LINKY, POURQUOI ?

*Pourquoi, Monsieur le Maire, avez-vous autorisé ENEDI à installer sur ma propriété un compteur LINKY ?*

*Expliquez votre position...* Jacques

C'est la loi de «transition énergétique pour la croissance verte» (no 2015-992 du 17 août 2015) qui a décrété le remplacement obligatoire des compteurs mécaniques par un compteur électronique qui, outre comptabiliser votre consommation électrique, en informe quotidiennement les services de production et permet de la régler au mieux.

Le Figaro du 6 juin dernier, par la plume de Delphine Denuit, relatait que ce genre de compteur était un succès mondial : plus de 700 millions de boîtiers de même nature ont été installés tout autour du globe. Moins

indiscret qu'un smartphone, moins intrusif qu'un réseau social, moins dangereux qu'une bougie que l'on renverse, le LINKY a été récemment et totalement innocenté par l'ADEME, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

### INCIVILITÉS

*Habitant de Villiers-Saint-Frédéric, je décide, en ce dimanche ensoleillé, d'aller me promener à Neauphle-Le-Château avec un ami et mon bébé pour lui faire découvrir le village. Une bonne balade en perspective ! Hélas, en arrivant à l'intérieur de l'agréable parc au niveau de l'Association Sports Culture Loisirs, nous tombons sur un nombre ahurissant de déchets à proximité des tables et des stades... Sans être un fin détective, en regardant les produits au sol, j'imagine que les gens présents n'ont pas pris la mesure de leur bêtise (une poubelle se trouvant juste à côté). Je décide avec mon ami de ramasser une partie des ordures pour les mettre dans la poubelle... Que prévoyez-vous de faire pour éviter cette pollution ? Prévention ? Pédagogie ? Répression ? À l'heure d'un semblant de prise de conscience des dégâts du plastique (et autres) sur l'environnement, j'imagine que le village est mobilisé ? Une communication est-elle prévue sur le lieu pour prévenir ?* Nicolas

Que prévoir en effet, pour un jour férié, alors que le personnel municipal n'est pas là ? Votre question, très légitime, est horrible. Toutes les municipalités sont confrontées à des débordements d'incivilités : les chiens que leurs maîtres laissent souiller les trottoirs, les excès de vitesse ou les stationnements dangereux, les tapages divers... sans parler, pour certaines villes, les rodéos nocturnes. Dans une vue idéaliste, voire utopique, nous pourrions espérer que l'autodiscipline fonctionne. Pour l'instant, en attendant que l'éducation

reprenne «force et vigueur», nous n'avons que la répression... C'est bien peu de choses quand il faut trouver les coupables, les convaincre de leurs forfaits et les poursuivre dans une Justice débordée par d'autres sujets, souvent plus graves... Mais en tous les cas, merci de nous l'avoir signalé et de ne pas nous en tenir trop rigueur.



### DÉCOUVERTE

*Il est étonnant que Neauphle découvre Pierre Traverse maintenant ! En effet, celui-ci avait proposé à la commune de faire un legs de certaines œuvres à la commune qui... avait refusé. Probablement qu'à l'époque l'art n'intéressait pas ! Au sujet de la rue de la gouttière, elle est un foyer artistique et culturel, mais elle mériterait un autre aspect tant pour le revêtement épouvantable de la rue que pour les «toiles d'araignées» du réseau électrique.* Jacques

Vous avez raison c'est étonnant ! Mais remercions plutôt notre historien, Marc Leroy, d'avoir évoqué la mémoire et le talent de ce grand sculpteur. Consulté de votre remarque, il n'a aucun souvenir de legs. Il est pourtant conseiller à la mairie de Neauphle-le-Château depuis... 1983 ! Concernant le revêtement de votre rue et les fils de l'araignée électrique, cela date peut-être de la même époque municipale que vous semblez condamner. Quant à les remplacer, il faudrait que notre ville dispose de nouveaux crédits... Or vous savez trop bien que ce n'est pas dans le sens de l'histoire contemporaine. ■



## LES LIONS

# ONT DU MORDANT

**CRÉÉ EN 1917 AUX ÉTATS-UNIS, LE LIONS CLUB FAIT PARTIE DE CES GRANDES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES À VOCATION PHILANTHROPIQUE, HUMANISTE ET HUMANITAIRE.**

DOTÉS D'UN CODE MORAL ET DÉONTOLOGIQUE, LES MEMBRES DU LIONS ŒUVRENT BÉNÉVOLEMENT POUR DES GRANDES CAUSES HUMANITAIRES ET LE BIEN-ÊTRE DE LEURS PROCHAINS.

**C'est soixante-dix ans plus tard que Jean-Marc Motreff, membre toujours actif, fonde à Neauphle-le-Château le Lions Club que nous connaissons aujourd'hui.**

Du fait de son statut, le Lions Club ne reçoit pas de subventions. Il est donc autonome et les membres sont tous bénévoles. Toutes les manifestations qu'il organise financent des actions locales, nationales ou internationales. S'il est surtout connu à Neauphle-le-Château pour avoir organisé les fameuses « Médiévales », le Lions Club organise chaque année des lotos et des concerts, participe à la brocante et relève chaque mois d'avril le défi de l'environnement en forêt de Sainte-Apolline.

Les bénéfices de ces manifestations sont redistribués au niveau local la plupart du temps. Vous avez pu remarquer récemment l'installation des boîtes à livres dans le parc Saint Martin et à la maison médicale. Mais le Lions Club a également financé l'achat de matériel sportif dans les écoles, les plaques pour le stationnement des personnes handicapées, les défibrillateurs de la MJP et du tennis club, des séances théâtrales éducatives à l'école élémentaire, l'envoi d'enfants en colonie de vacances, la remise d'un chien guide d'aveugle...etc.

Ses actions peuvent aussi être nationales ou internationales puisque la philanthropie ne s'arrête pas aux frontières neauphléennes. Le Lions Club participe à la lutte contre le paludisme au Cameroun, aide les victimes des terribles inondations en France mais aussi les victimes de cyclones et de tremblements de terre en Haïti.

Chaque club rend des comptes au responsable régional de l'association. Par la remise d'un livre blanc, il atteste de la bonne gestion de son budget, de ses activités financières ou non (heures de bénévolat et de main d'œuvre) et de son dynamisme par la réalisation de manifestations.

Vous l'avez compris, le Lions Club est une association discrète mais efficace. Les membres sont soudés et sont devenus de vrais amis au fil du temps et de leurs réunions bimensuelles et conviviales (les réunions se tiennent dans un restaurant proche de Neauphle-le-Château). Cette solidarité est nécessaire quand il s'agit d'organiser des événements et de travailler bénévolement.

Et si sa réputation est d'être un club fermé, sachez qu'il n'en est rien, bien au contraire ! Toute personne qui adhère aux valeurs du Lionisme est la bienvenue.

### LES « LIONS » EN CHIFFRES :

- Environ 1 400 000 membres dans le monde dont 30 000 en France.
- 46 000 clubs répartis dans 208 pays.
- 19 membres à Neauphle-le-Château dont 6 membres fondateurs. C'est un club de taille moyenne.
- 1 devise : « Nous servons ».
- 2 lions pour symbole. Un tourné vers le passé, avec fierté. Un tourné vers l'avenir, avec confiance.
- 12 ans, l'âge minimal pour faire partie des « LEO clubs », les jeunes LIONS. Ces clubs sont plutôt fréquentés par de jeunes adultes souvent étudiants. Le plus proche est à Pontoise, mais pourquoi pas à Neauphle-le-Château ?

Le principe du recrutement est basé sur le parrainage. Vous pouvez rencontrer votre futur parrain lors de manifestations du Lions ou comme en septembre, au forum des associations. Il existe une sorte de « période d'essai » pendant laquelle vous faites connaissance avec les membres du club et vous participez à ses actions. À l'issue de cette période, généralement, vous décidez de rester.

Alors soyons honnêtes, le Lions Club de Neauphle-le-Château n'est pas un club du troisième âge mais il a besoin de sang neuf pour pérenniser l'avenir. Il ouvre donc grand ses bras à tout nouvel adhérent. C'est un club dynamique au sein d'une association internationale moderne. Vous avez besoin d'une preuve ? Pour la première fois depuis la création du Lions Club, une femme a été élue à la tête de l'association et elle dirige une organisation qui compte plus de membres que d'habitants dans son pays\*. N'hésitez pas à franchir le pas, devenir un Lions vous fera rigoler de plaisir !

**Pour contacter le Lions Club :**  
**djouin@laposte.net ou 06.88.17.33.89**

\*Gudrun Bjort Yngvadottir est islandaise, son pays compte environ 335 000 habitants.



À UNE SEMAINE DE

# Noël

*C'est un très beau cadeau que RITMY fait aux Neauphléens et à leurs voisins amateurs de musique le 16 décembre prochain : le concert de deux grands et jeunes virtuoses.*

Ils se produisent dans les plus grandes salles musicales du monde, ont remporté de nombreuses récompenses saluant leur talent, mais ce dimanche-là, c'est l'église Saint Nicolas qui les accueillera. Ses murs résonneront des pièces musicales que les affinités du piano avec le violon rendent exquises : des sonates de Beethoven, Brahms, Franck et Ravel.

## AU VIOLON...

...une toute jeune femme aux yeux clairs, à la peau de lait et aux cheveux d'un châtain : Alexandra SOUMM. Vous ne serez donc pas surpris à cette description d'apprendre qu'elle est née à Moscou, il n'y a pas trente ans. Si sa formation musicale s'est déroulée à Vienne, elle est établie en France d'où elle part pour le monde entier (Europe, États-Unis, Japon, Brésil...). Elle est invitée comme soliste par des orchestres prestigieux (l'Orchestre Philharmonique d'Israël, le London Symphonic, l'Orchestre National Royal d'Écosse, l'Orchestre Philharmonique de Saint-Petersbourg, l'Orchestre Symphonique de Göteborg,

l'Orchestre de Paris...). Sous la direction de leurs chefs non moins prestigieux, elle s'est attaquée aux concertos les plus exigeants du répertoire du violon.

Et cela ne l'empêche en rien d'aimer jouer de la musique de chambre ce dont nous aurons prochainement la preuve. Vous l'entendrez jouer sur un violon que le célèbre Giovanni Battista Guaragnini, fameux luthier de Turin, construisit en 1785, vers la fin de sa vie, au sommet de son art. Cet instrument est connu sous le nom d'« Ex-Kavakos » et il est gracieusement prêté à Alexandra par Florian Leonhard.

Enfin, une initiative éclaire sur sa personnalité : en 2012 et en compagnie de deux amies musiciennes, Alexandra a fondé une association caritative qui offre des moments musicaux de grande qualité auprès d'écoles, d'hôpitaux, mais aussi dans les prisons et dans les centres d'accueil des sans-abri : EsperanzArts.



Alexandra SOUMM, *violon*



Ismaël MARGAIN, *piano*

## AU PIANO...

... Ismaël MARGAIN. Il est né quelques mois après Alexandra, à Sarlat. Ismaël y a développé son amour de la musique sur différents instruments. Mais c'est avec le piano qu'il a été admis à l'unanimité au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il a suivi la classe de Nicholas Angelich. Après avoir remporté de nombreux prix dans les grands concours internationaux, il est parti en tournée en Amérique latine et aux États-Unis pour une série de récitals et master class, se produisant ensuite en Allemagne au Klavier Ruhr Festival, en Suisse et en Bulgarie (y interprétant le virtuose deuxième concerto de Chopin), à Londres, Madrid, Venise...

En France, il joue en soliste avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France, l'Orchestre National de Lille, l'Orchestre Philharmonique de Nice, l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, l'Orchestre National d'Île-de-France et, invité par de nombreux festivals et de grandes salles, il se produit en récital et musique de chambre.

La critique salue son élégance, son sens de la narration, sa densité poétique et son dynamisme résolu et tellement contagieux qu'il réussit à fédérer quatuors et sextuors pour piano et cordes ou, comme bientôt chez nous, un exquis duo. Alexandra et Ismaël se connaissent très bien et jouent régulièrement ensemble, comme dernièrement aux Festivals de Corps (Isère) et de l'Orangerie de Sceaux (Hauts de Seine).

Donc, en résumé, nous avons la chance de rencontrer bientôt pour les entendre dans des œuvres emblématiques de la sonate, deux jeunes artistes, étoiles montantes de la scène musicale internationale. Ne manquez pas ce rendez-vous du dimanche 16 décembre 2018 à 17 h, dans notre église Saint-Nicolas. Informations et réservations : sur le site [www.ritmy.fr](http://www.ritmy.fr) (rubrique « Réserver »), au 06.80.31.06.12 ou au Syndicat d'Initiative ([info@sinlc.fr](mailto:info@sinlc.fr)) à ses heures d'ouverture.

## MERCI QUI ? RITMY !

Alors... quelques mots à propos des « Saisons Musicales » RITMY, que vous ne connaissez peut-être pas très bien.

Les « Rencontres InTercommunales pour la Musique en Yvelines » sont nées en 1989, de la volonté de développement culturel de petites communes, en organisant des concerts de qualité avec des interprètes réputés.

Cette association « loi de 1901 » fédère plusieurs associations culturelles et écoles de musique de communes du centre Yvelines. Sa force, sa particularité, bref ce qui la rend unique et indispensable, est de réunir les moyens et les compétences de ces associations. Cela permet la réalisation de projets difficilement accessibles à chacune d'elles. De la sélection des interprètes par le Directeur musical, homme de grande finesse au carnet d'adresses bien fourni, jusqu'aux déclarations administratives les plus rébarbatives, tout ce travail est accompli par des bénévoles, pour l'amour de la musique et de son partage.

Depuis 29 ans, cette action intercommunale a fait la preuve de son efficacité. L'année prochaine, RITMY fêtera donc ses 30 ans, avec une programmation de toute beauté, qui est déjà en préparation.

Neauphle-le-Château, avec son Syndicat d'Initiative, fait partie des fondateurs de cette belle aventure. C'est d'ailleurs dans l'église Saint-Nicolas qu'a eu lieu le tout premier concert RITMY, le 1<sup>er</sup> octobre 1989 au cours duquel l'organiste André Isoir (décédé en 2016) éblouit son auditoire. Au fil des ans, RITMY a organisé ses « Saisons Musicales » offrant aux Yvelinois 6 ou 7 concerts programmés de septembre à avril. Nous avons pu entendre des artistes renommés comme, à Neauphle-le-Château, les organistes Marie-Claire Alain et Pierre Pincemaille, le Chœur Accentus de Laurence Equilbey, la mezzo-soprano Karine Deshayes, et, chez nos voisins, les pianistes Kotaro Fukuma, Shani Diluka, Adam Laloum, le violoncelliste Victor Julien-Laferrière... Arrêtons-nous là, car la liste des interprètes éminents que RITMY a fait applaudir remplirait ces pages.

Dans ces bientôt trente ans d'histoire et de réussites, n'oublions pas le soutien des communes participantes, des partenaires artistiques et des fidèles annonceurs. Mais soulignons surtout la participation du public qui a trouvé tout près de chez lui des musiciens applaudis aux quatre coins du monde. Oui, merci RITMY !

RITMY



Toute l'actualité de RITMY sur : [www.ritmy.fr](http://www.ritmy.fr)

Et si vous souhaitez aider ou rejoindre l'équipe de bénévoles de RITMY, n'hésitez pas à les contacter, par courriel : [contact.ritmy@gmail.com](mailto:contact.ritmy@gmail.com)



## Neauphle-le-Château DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

AU MOMENT DE CÉLÉBRER LE CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE, IL EST OPPORTUN DE RAPPELER QUELQUES SOUVENIRS TOUCHANT NOTRE COMMUNE EN CES TERRIBLES ANNÉES.

ON L'A SOULIGNÉ DANS « SI NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU M'ÉTAIT CONTÉ... », ALORS QUE LES DOCUMENTS ABONDENT POUR 1870-71 ET 1939-45, LES ARCHIVES SONT PARADOXALEMENT PEU ABONDANTES SUR LA PÉRIODE 1914-18, ET IL FAUT SALUER LE BEAU TRAVAIL EFFECTUÉ EN 2015 PAR L'ÉQUIPE RÉUNIE AUTOUR DE DANIEL SCHAEFER : LEUR REMARQUABLE EXPOSITION, ACCOMPAGNÉE D'UN LIVRE COMMÉMORATIF, A PERMIS D'ENRICHIR NOTABLEMENT LE DOSSIER.

À l'occasion des grands bals publics accompagnant au début du XX<sup>e</sup> siècle la foire du lundi de Pâques, l'une des deux plus importantes de l'année à Neauphle-le-Château, la Cavalcade pascale de 1914 demeure la plus mémorable, avec ses chars pavoisés à thèmes, tirés par quatre ou six percheros empanachés, et ses nombreux figurants costumés, dont un bataillon entier de soldats de l'Empire en uniformes d'époque. Les cartes postales témoins de l'événement exhalent la nostalgie de la fin d'un monde prospère

et heureux, inconscient à l'approche des catastrophes imminentes que semblent préfigurer à leur insu les soldats napoléoniens d'opérette... La mobilisation générale et le début des combats à l'été 1914 mettent un terme brutal aux petits conflits et antagonismes locaux du début du siècle, par exemple ceux qui opposent la majorité radicale du conseil municipal à la paroisse (démolition en 1907 du presbytère, sis entre l'église et l'actuelle mairie) ou à la société de gymnastique « Les Intrépides »,

administrée par les Camelots du Roi, d'inspiration maurassienne à laquelle appartenait l'entrepreneur Eugène Lorieux, père du futur maire de Neauphle-le-Château (les volets de sa maison au carrefour rue du Jeu de Paume - avenue de Châtron sont agrémentés de fleurs de lys ajourées) ; de nombreuses plaintes — anonymes bien sûr ! — furent reçues par le préfet à son sujet en 1911. 1914 sonne également le glas de certaines traditions neauphléennes immémoriales, comme le pèlerinage annuel à l'emplacement de

la chapelle sainte Apolline au cœur de la forêt éponyme, agrémenté d'une messe en plein air, d'un bal, de stands de vente et d'une kermesse populaire. L'ultime manifestation se déroule lundi de Pâques 1914, le même jour que la Cavalcade précitée...

Il faut le rappeler, Neauphle-le-Château comporte trois monuments aux morts, ce qui est peu courant dans une commune rurale française : celui de 1870-71 (7 défunts), érigé Place Mancest peu après les événements, puis, lors du réaménagement du lieu en 1965, inséré dans le petit mail de tilleuls à l'entrée du cimetière ; celui de 1914-18 et 1939-45 (54 défunts pour la Grande Guerre, 7 pour la suivante), d'abord dressé auprès du précédent Place Mancest, puis déplacé en 1965 dans le jardin créé à cet effet près de l'entrée du château d'eau et de l'école Émile Serre ; et, moins connues, les deux stèles de marbre gris apposées à l'église dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, sous la tribune de l'orgue, dénombrant 48 défunts de la paroisse. Neauphle-le-Château comptant 1228 habitants en 1911, la saignée infligée par la Première Guerre mondiale représente donc environ 23 % de la population totale du village.

D'après les travaux de l'exposition de 2015, parmi les 54 Neauphléens morts pour la France en 1914-18, 11 avaient 21 ans ou moins, 16 de 22 à 30 ans, 27 de 31 à 50 ans ; deux-tiers étaient célibataires ; la majorité se composait d'artisans, de commerçants, d'employés et d'ouvriers (dont 7 maçons, 7 ouvriers agricoles et 5 garçons d'épicerie) ; les plus grosses pertes (16 tués) sont enregistrées lors de la bataille de la Marne dès le début du conflit ; 43 étaient des hommes de rang, le reste sous-officiers à l'exception du seul lieutenant Jean Grellière, fils du docteur et maire Jean-Marcel Grellière. Le plus jeune défunt était Eugène Jahandier, maréchal-ferrant Avenue de la République, tombé à 20 ans 1/2 en juillet 1916 ; le plus âgé, Désiré Broxolles, journalier demeurant Route de Saint-Germain, mort à 47 ans à l'hôpital de Versailles en octobre 1918, époux de Rosalie Domalain et père de quatre filles.

La vie reprend, à Neauphle-le-Château comme ailleurs, après la fin de la guerre le 11 novembre 1918. L'économie est longue à retrouver un souffle, toutes les familles sont durement éprouvées, certains soldats rentrés vivants décèdent quelques mois plus tard des suites de leurs blessures. Mais un nouveau climat optimiste d'Union Sacrée prévaut, à grand renfort de cérémonies, de



1. Plaque commémorative dans un couloir de l'école Émile Serre 2. Le monument aux morts.

### **[...] la saignée infligée par la Première Guerre mondiale représente donc environ 23 % de la population totale du village.**

discours et de liesse patriotiques, qui efface pour un temps les antagonismes et incompatibilités d'avant le conflit. En témoigne le nouveau Monument aux Morts, décidé par une délibération du Conseil municipal dès l'issue de la guerre. Un comité se constitue, présidé par le vétérinaire (et futur maire) Gabriel Ranvier. Les frais sont couverts par une souscription publique, complétée par une subvention municipale. Les établissements Perrier, Place de l'Église, fournissent un modèle en bois d'après lequel Lefèvre, marbrier à Thoiry, sculpte le monument définitif. Sobre et de bon goût (par rapport à l'outrance d'autres

réalisations contemporaines), ce fût de colonne, carré et mouluré, entouré de bornes-obus reliées par des chaînes, est simplement orné d'une gerbe en forme d'anneau et d'une palme, le tout en bronze patiné, sommé d'un coq gaulois de même matière (volé après 1965, rétabli en 2006). L'ensemble est solennellement inauguré en octobre 1920, sur une Place Mancest noire de monde, sous la double présidence du maire et du curé – impensable au début du siècle, mais le curé Paul Marcault avait servi sous les drapeaux de 1914 à 1919, et le sang versé avait momentanément cicatrisé d'anciennes et tenaces blessures ! ■



# RÉTRO-AGENDA

## NOTRE JOURNÉE DU PATRIMOINE...

L'historien de la ville-village, Marc Leroy, a mené, sous l'égide du Syndicat d'Initiative, une trentaine de Neauphléens et de voisins dans les rues historiques du cœur de notre cité. C'est qu'il s'en est passé des événements sur ce point culminant... Et comme toujours, la visite s'est terminée non pas en chanson, mais par une grimpe : celle du clocher qui offre sur les environs, de Montfort à Paris, un panorama magnifique. Si vous ne l'avez pas encore faite, ne ratez pas la prochaine !

## LA FÊTE DU VILLAGE

Contrairement à l'année passée les dieux du ciel ou plus simplement les éléments climatiques étaient de la partie : ce samedi 8 septembre, il faisait bon, il faisait beau et l'on s'est bien amusé ! Même si le matin, une longue queue faisait le tour de la MJP. Mais bon... on bavardait avec ceux de devant ou de derrière ou qui passaient. C'était gai ! Le deuxième temps était réservé

aux petits qui ont joué, dansé... bref, ont passé un joyeux moment. Et puis, à 19 heures, la fête s'est teintée des couleurs du Maroc avec les danses, les plats, les musiques.



C'était comme ici, mais pas tout à fait, et comme là-bas, mais pas vraiment et c'était sympa.

Le clou de la fête survint quand la nuit devint bien noire et un peu froide : un spectaculaire feu d'artifice avec des fusées qui grimpaient au ciel pour l'illuminer de mille feux en pétaradant. Et enfin, n'en déplaise aux grincheux, on a dansé !





À Neauphle-le-Château, de nombreuses associations et clubs sportifs ont fait de cette fête une réussite locale. Durant 3 jours ce ne fut pas moins d'une vingtaine d'activités sportives qui ont eu lieu dans et autour de la Maison du Jeu de Paume ainsi qu'au Tennis Club de Neauphle et au Centre Équestre de Plaisir (tout à la sortie de notre ville) : tennis de table, golf, football américain, marche nordique, pétanque, stretching, hip-hop, équitation, tennis, aikido, gym tonique... et on vous en passe !

### FÊTE DU SPORT

L'association « Cœur de Neauphléens », en lien avec la mairie, a été labellisée par le Ministère des Sports dont l'objectif est de compter plus de 3 millions de sportifs licenciés au moment des Jeux Olympiques. Les 21, 22 et 23 septembre, ce fut la première Fête du Sport en France.



Malgré un temps incertain, les participants (dont les enfants des écoles) ont pu apprécier l'organisation de la manifestation ainsi que la diversité des activités sportives ce qui a permis à tous de découvrir un ou plusieurs sports. Alors... vive le sport et que la France bouge ! C'est excellent pour la Santé...

### LA FÊTE DU VÉLO

Cette petite fête a connu au moins une grande réussite : la météo. Tout était réuni pour vivre une belle journée de vélo... Des stands attractifs avec des démonstrations de toutes sortes de vélos, des mécaniciens pour régler les nôtres, un pique-nique gourmand, des promenades faciles, un goûter plein de crêpes et même des bidules électriques qui vont vite !



Si l'affluence n'était pas au rendez-vous, les participants ont passé une belle journée. Quant aux organisateurs, ils réfléchissent déjà à la prochaine édition pour laquelle ils inventeront sans doute une autre forme.



**FORUM**  
**METIERS**  
**FORMATIONS**  
**et EMPLOI**

Samedi 10 Novembre 2018  
de 9H00 à 13H00  
Maison du jeu de Paume  
Neauphle le Château

[www.coeurdeneauphleens.fr](http://www.coeurdeneauphleens.fr)  
contact@coeurdeneauphleens.fr  
06 09 88 40 89 - 08 73 81 04 06 - 07 81 17 52 73

# AGENDA

## NOVEMBRE

SAMEDI 3 NOVEMBRE

Soirée dansante « Danse tous azimuts »  
à la MJP

SAMEDI 10 NOVEMBRE

Forum des métiers, de l'emploi et de la formation  
organisé par Cœur de Neauphleéens

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Cérémonies du 11 novembre et repas UNC

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Soirée Beaujolais  
organisé par le Comité des Fêtes

LES 23, 24 ET 25 NOVEMBRE DE 14H À 21H.

Ouverture de l'atelier d'artiste au 77 grand rue (voir ci-contre)

25 NOVEMBRE

Après-midi dansant « Danse tous azimuts »  
à la MJP

## DÉCEMBRE

2 DÉCEMBRE

BOURSE AUX JOUETS A la MJP  
organisé par Cœur de Neauphleéens

6 DÉCEMBRE

Assemblée Générale de l'ASLC  
à la MJP

8 DÉCEMBRE

Déjeuner des séniors de Neauphle-le-Château  
à la MJP

16 DÉCEMBRE

Concert Ritmy à l'église Saint Nicolas à 17 h : deux étoiles  
montantes de la scène internationale, Alexandra Soumm au  
violon et Ismaël Margain au piano (voir pages 14 et 15)

31 DÉCEMBRE

Réveillon de la saint Sylvestre à la MJP  
organisé par Cœur de Neauphleéens

**OUVERTURE d'ATELIER**  
**14h à 21h**

**ŒUVRES**  
**SUR**  
**PAPIER**

**ILS SONT**  
**TROIS**  
St Martin  
Bonome  
Alfera

77, Grand-Rue à Neauphle-le-Château  
**23 24 25 NOVEMBRE**

Laurence de St Martin  
Jules Bonome  
Gilles Alfera

### QUATRE DE CHIFFRE

On n'y verra que du papier, cette année, à l'ouverture de l'Atelier du « Quatre de Chiffre » au 77 de la grand-rue de Neauphle-le-Château ! Des papiers tout beaux, tout blancs, de pur chiffon des moulins du Gué, d'Arches ou Hannemühle, tous ornés de belles images estampées en noir ou en couleurs, accompagnées de textes poétiques, instructifs et distrayants !

C'est le travail des TROIS ! Ils vous accueilleront de 14 heures à 21 heures. Il y aura chaque jour un vernissage, en fin d'après-midi : Laurence de Saint Martin (eaux-fortes polychromes) Vendredi 23 ; Jules Bonome (bois, linos et livres d'artiste) le samedi 24 ; Gilles Alfera (eaux-fortes polychromes et livres d'artiste) avec le vernissage de clôture, Dimanche 25.

→ Entree libre